



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers

GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE FORESTIERE » D'AFRIQUE CENTRALE (GTGF)

SESSION INAUGURALE DES COMITES D'EXPERTS

Douala, les 29 et 30 juillet 2014

TERMES DE REFERENCE DES TRAVAUX

1. Contexte

Dans le cadre de la réalisation de ses missions, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a entrepris d'instituer le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF). Cette plateforme est conçue comme une force de propositions des options et des mesures pour l'amélioration des cadres de gouvernance forestière des pays de l'espace COMIFAC. Le GTGF a été créé pour contribuer à l'amélioration de la visibilité et à la capitalisation des efforts des Etats membres de la COMIFAC, en faveur de la bonne gouvernance forestière.

D'après sa lettre de missions le GTGF a pour vocation de :

- réfléchir et analyser les questions liées à la Gouvernance Forestière en Afrique Centrale (réalisation des états des lieux, élaboration des notes d'orientation politique ou des éléments de positionnement...);
- proposer les mesures pour la mise en œuvre des solutions identifiées pour les questions de gouvernance forestière (élaboration des propositions de directives, de lignes directrices, des référentiels...)
- faciliter le partage des expériences et de bonnes pratiques sur la Gouvernance forestière en Afrique Centrale (élaboration des guides des méthodes et des procédures...)

Il est structuré comme suit :

- des Comités ad-hoc d'experts outillés sur des thématiques spécifiques, et ayant pour tâche d'examiner les thématiques prioritaires retenues, afin de générer des produits précis ;
- le Facilitateur du GTGF au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui est le modérateur du Groupe, avec l'assistance des Points Focaux des organisations désignées leaders de thématique ;
- la Plénière du GTGF qui consolide les produits des Comités d'experts avant de les transmettre au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour diffusion.

La mise en place du GTGF s'est faite suivant un processus participatif, inclusif, itératif et conforme aux usages institutionnels de la COMIFAC. Il y a eu à cet effet, suite aux conclusions de l'étude de faisabilité réalisée en 2011, les consultations des parties prenantes de la sous région en septembre et octobre 2013, la tenue de l'atelier sous régional de l'opérationnalisation du GTGF en octobre 2013 à Brazzaville, la validation de la lettre de mission du GTGF par la session ministérielle de novembre 2013 et l'organisation d'une réunion de mobilisation des partenaires en février 2014. Au terme de la réunion des partenaires, la feuille de route du GTGF a été consolidée, les leaders par thématique constitués et les chefs de file identifiés par activité.

En vue de mettre en œuvre cette feuille de route et rendre fonctionnel le GTGF, des experts ou personnes ressources de la région ont été recensés par thématique pour participer aux différents comités ad hoc d'experts. Une proposition desdits comités ad hoc a été faite.

C'est donc en vue de procéder au lancement de ces comités, qu'une réunion dite inaugurale est organisée.

2. Objectifs de la session inaugurale des Comités d'Experts du GTGF

Le but de cette session inaugurale est de lancer le fonctionnement des Comités d'Experts du GTGF et d'assurer l'appropriation des missions de ces comités par ses membres.

Les objectifs spécifiques à atteindre sont :

- Consolider les contacts entre les membres des différents Comités d'Experts ;
- Assurer la mise à niveau des membres des Comités d'Experts sur les modalités de fonctionnement et sur la feuille de route du GTGF établies par le Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Clarifier les rôles spécifiques des différents acteurs institutionnels clés du GTGF pour l'animation ou le pilotage des activités des Comités d'Experts ;
- Engager les réflexions sur les approches pertinentes pour la réalisation des actions prioritaires inscrites dans la feuille de route pour chaque Comité d'Experts ;

3. Résultats attendus

Il est attendu au terme de la rencontre les résultats suivants :

- Les membres de chaque Comités d'Experts sont connectés en réseau, sous la coordination technique du leader thématique ;
- Les membres des Comités d'Experts se sont appropriés les modalités de fonctionnement et de la feuille de route du GTGF ;
- Les membres des Comités d'Experts sont bien édifiés sur les rôles spécifiques des acteurs institutionnels clés du GTGF pour l'animation ou le pilotage des activités des Comités d'Experts ;
- La feuille de route du GTGF est consolidée avec des esquisses de TdRs des actions prioritaires ;

4. Approche méthodologique

La préparation, la conduite et la capitalisation des résultats des travaux se feront suivant une approche participative et inclusive à chaque étape. Ainsi, la participation des concernés sera suscitée de façon optimale grâce à l'utilisation des méthodes d'animation éprouvées (techniques participatives de travail en équipes et des outils de visualisation).

La progression pédagogique sera ponctuée par des échanges préliminaires par voie électronique, des présentations et discussions pour la mise à niveau des participants ou la consolidation des résultats des travaux en sessions élargies, et des réflexions approfondies spécifiques aux différents Comités d'Experts en groupes restreints.

La modération des travaux sera assurée par le Facilitateur désigné par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, assisté par les leaders thématiques.

5. Date, lieu et programme de la session inaugurale des Comités d'Experts du GTGF

Les travaux se dérouleront à Douala, Cameroun, du 29 au 30 juillet 2014, suivant le programme en annexe.

6. Participants

Vont prendre part à cette session inaugurale des Comités d'Experts du GTGF :

- Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC (Président des travaux) ;
- Les membres et leaders des différents Comités d'Experts du GTGF ;
- Le Facilitateur Principal et les deux cadres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

7. Financement

Le financement de la réunion sera assuré par les contributions de la CEEAC, à travers le programme ECOFAC V financé par l'Union européenne, du projet MSP/FEM/Banque Mondiale appui à la COMIFAC, du projet GIZ appui à la COMIFAC et de la JICA.



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers

GRUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE FORESTIERE » D'AFRIQUE CENTRALE (GTGF)

SESSION INAUGURALE DES COMITES D'EXPERTS

Douala, les 29 et 30 juillet 2014

PROGRAMME DES TRAVAUX

Date	Activité	Horaires	Responsables
1^{ère} journée			
29/7/2014	Accueil et enregistrement des participants	08h30 – 09h30	Secrétariat
	Cérémonie d'ouverture - Allocution du Représentant du Secrétaire Général CEEAC - Allocution du Représentant de la Délégation de l'UE au Cameroun - Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ou son représentant - Discours d'ouverture par le Ministre ou son Représentant	09h00 – 09h30	- M. le SE/A - M. le Représentant du Ministre des Forêts du Cameroun - Modérateur (JC Ndo)
	Présentation des participants, des objectifs de la rencontre, de la méthodologie de travail et adoption de l'agenda	09h30 – 10h00	Modérateur (JC Ndo)
	Pause-café et photo de famille	10h00 – 10h15	Secrétariat
	Présentation du GTGF : - organisation - fonctionnement - rôles spécifiques des acteurs institutionnels clés	10h15 – 10h30	Florantine Onotiang (SE COMIFAC)
	Présentation de la feuille de route du GTGF	10h30 -10h45	Peguy Tonga (SE COMIFAC)
	Questions et discussions sur les deux premiers exposés	10h45-11h00	Modérateur (JC Ndo)
	Présentation de l'étude intitulée : Durabilité de la Foresterie en Afrique Centrale en luttant contre la corruption et discussions	11h00-11h30	- Romain Calaque (WCS) - Marius Talla
	Aperçu sur la méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques de corruption dans le secteur forestier et discussions	11h30-12h00	Lucain Nyassi (TI)
	Résultats préliminaires de l'étude sur le bilan des APV/FLEGT en Afrique Centrale et discussions	12h00-12h30	Patrice Bigombé Logo (consultant)
	Présentation d'une étude sur l'impact de la certification forestière et discussions	12h30-13h00	Raphael Tsanga (CIFOR)
	Présentation de l'étude sur les sciages artisanaux en RDC et discussions	13h00-13h30	Raphael Tsanga (CIFOR)

	Pause-déjeuner	13h30 – 14h30	Secrétariat
	Travaux en Comités d'Experts : - Politiques et législations - Légalité et certification - Transparence et lutte contre la corruption - Exploitation artisanale - Foresterie décentralisée	14h30 – 16h30	- Modérateur (JC Ndo) - Points Focaux des organisations leaders de thématique
	Pause-café	16h30 – 16h45	Secrétariat
	Travaux en Comités d'Experts (suite) : - Politiques et législations - Légalité et certification - Transparence et lutte contre la corruption - Exploitation artisanale - Foresterie décentralisée	16h45 – 18h00	- Modérateur (JC Ndo) - Points Focaux des organisations leaders de thématique
	Suspension des travaux	18h00	Président de séance
2^{ème} journée			
30/7/2014	Travaux en Comités d'Experts (suite) : - Politiques et législations - Légalité et certification - Transparence et lutte contre la corruption - Exploitation artisanale - Foresterie décentralisée	08h30 – 10h30	- Modérateur (JC Ndo) - Points Focaux des organisations leaders de thématique
	Pause-café	10h30 - 11h00	Secrétariat
	Restitution des travaux des Comités d'Experts et échanges en plénière : - Politiques et législations - Légalité et certification - Transparence et lutte contre la corruption - Exploitation artisanale - Foresterie décentralisée	11h00 – 13h00	- Modérateur (JC Ndo) - Points Focaux des organisations leaders de thématique
	Pause-déjeuner	13h00 – 14h30	Secrétariat
	Consolidation des résultats des travaux des Comités d'Experts et formulation des recommandations	14h30 – 16h30	Modérateur (JC Ndo)
	Pause-café	16h00 – 16h30	Secrétariat
	Cérémonie de clôture : - Synthèse des travaux - Mot du SE/A de la COMIFAC ou son représentant - Mot de clôture du Représentant du Ministre	16h30 – 17h00	- SEA - CNC/Cameroun - Modérateur (JC Ndo)
	Fin des travaux	17h00	Président de séance

LETTRE DE MISSION GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE FORESTIERE (GTGF)/COMIFAC

PREAMBULE

- Vu la « Déclaration de Yaoundé » du 17 mars 1999 par laquelle les Chefs d'Etats d'Afrique Centrale ont réaffirmé leur engagement en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;
- Vu le Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) de février 2005 ;
- Vu la Déclaration Ministérielle sur l'application des législations forestières et la gouvernance en Afrique (AFLEG) du 16 octobre 2003 à Yaoundé ;
- Vu le Plan de Convergence de la COMIFAC adopté par le Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale de février 2005 ;
- Considérant la vision du Plan de Convergence « Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leur ressource forestière pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial » ;
- Considérant la gouvernance forestière comme centre de la dynamique de gestion forestière durable dans l'espace COMIFAC ;
- Considérant l'importance pour les pays de l'espace COMIFAC de développer des outils partagés de bonne gouvernance forestière sur la base des axes stratégiques du plan de convergence ;
- Considérant la nécessité de mettre en place un Groupe de Travail Gouvernance Forestière au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Considérant les conclusions de l'atelier sous régional d'opérationnalisation du Groupe de travail de la gouvernance forestière de la COMIFAC tenu du 23 au 24 octobre à Brazzaville en République du Congo,

Il est institué le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

OBJECTIF

Le GTGF est un outil du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dont l'objectif général est de renforcer l'action des Etats, à travers le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, en matière de gouvernance forestière en Afrique Centrale.

MISSIONS

Le GTGF a pour missions de :

- Réfléchir et analyser les questions liées à la Gouvernance Forestière en Afrique Centrale,
- Proposer les mesures pour la mise en œuvre des solutions identifiées pour les questions de gouvernance forestière,
- Faciliter le partage des expériences et de bonnes pratiques sur la Gouvernance forestière en Afrique Centrale,

COMPOSITION

Le GTGF est composé comme suit :

- Des Comités ad-hoc d'experts outillés sur des thématiques spécifiques, institués par le GTGF, pour plancher sur des thématiques prioritaires retenues, afin de générer des produits précis ;
- Le Facilitateur du GTGF au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui est le modérateur du Groupe,
- La Plénière du GTGF qui consolide les produits du Comité d'experts et les transmet au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour validation. Elle est composée de :
 - Un responsable de la Coordination Nationale de la COMIFAC du pays qui accueille les travaux (Président) ;
 - L'Expert Gouvernance Forestière désigné par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (Rapporteur) ;
 - L'Expert Juriste du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
 - Un Représentant de la Cellule FLEGT du Secrétariat Général de la CEEAC ;
 - Un Point Focal Gouvernance Forestière pour chaque pays, en l'occurrence les dix Directeurs des Forêts ou leurs Représentants ;
 - Les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC du Congo et du Gabon ;
 - Des représentants du secteur privé ;
 - Des représentants des projets et programmes régionaux ;
 - Des représentants des partenaires techniques et financiers ;
 - Des représentants de la société civile, parmi lesquels des représentants des réseaux affiliés à la CEFDHAC;
 - Des personnes ressources invitées sur la base de leurs compétences.

FINANCEMENT

Les activités du GTGF sont financées par le budget du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les ressources des projets et programmes d'appui à la COMIFAC ou des subventions allouées par des institutions partenaires.



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers

FEUILLE DE ROUTE DU GTGF

Thématique 1 : Politique et législation forestière						
Résultats attendus : Des orientations pour la consolidation des politiques et législations forestière, ainsi que des outils de mise en œuvre sont définies.						
Actions	Tâches	Produit attendus	Echéance	Partenaire technique pressentis	Partenaire financier pressentis	Partenaire lead
Dresser l'état des lieux des menaces sur les différents domaines forestiers permanent (forêts de production et aires protégées) dans la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Réaliser l'étude diagnostique à l'échelle sous régionale 	Des orientations pour la sauvegarde du domaine forestier permanent	2014	GIZ ; WRI ; OFAC ; CIFOR ; WWF ; WCS ; AWF ; CI.	Coopération allemande; CBFF; CARPE ; Projet REDD+/GEF/B M.	GIZ
Promouvoir la mise en place des plans de zonage forestier dans les pays de la COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Réaliser une étude sur l'état des lieux du zonage dans le Bassin du 	Des orientations pour l'établissement des plans de zonage cohérents	2016	GIZ ; WRI ; OFAC ; CIFOR.		WRI.

	Congo					
Promouvoir l'usage multiple des DFP (forêts de production et aires protégées)	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Effectuer une analyse comparative du multi usage du DFP 	Une note conceptuelle sur l'usage multiple des DFP	2016	SNV ; CIFOR ; CIRAD ; GIZ ; WRI ;	CBFF ; CARPE.	
Promouvoir l'approche de gestion des paysages forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Mener une étude pour identifier les paysages existant et les facteurs de réussites et d'échecs 	Des principes de gestion des paysages forestiers exceptionnels permettant de minimiser la fragmentation et la perturbation des connectivités biologiques	2015	RAFM ; UICN ; CIFOR ; ICRAFT ; CIRAD ; WWF ; WCS ; RAPAC.		CIFOR
R ressortir l'importance macro-économique du secteur forestier par rapport aux autres secteurs (en prenant en compte toutes les formes d'utilisation des ressources forestières : bois d'œuvre, bois énergie ; bois de service ; PFNL ; exploitation de la faune ; valorisation des aires protégées et des paysage naturels).	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une réunion d'échange au niveau sous-régional sur les leçons apprises de l'étude réalisée au Cameroun (2014) - Réaliser des études similaires dans d'autres pays et formuler des orientations régionales 	Une note de conjoncture sur l'importance macroéconomique du secteur forestier en Afrique Centrale	2016	GIZ ; UICN ; CIFOR ; CIRAD ; RAPAC.		CIFOR

Thématique 2: Légalité et certification forestière

Résultats attendus : Les forces et faiblesses de l'implémentation des APV/FLEGT et de la certification forestière en Afrique Centrale sont cernées et des mesures conséquentes proposées.

Réaliser une étude bilan de la certification forestière dans le bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF - Produire le rapport final 	Un énoncé de mesures incitatives en faveur de la certification forestière	2014	CIFOR ; WWF ; GIZ ; PPECF/KFW ; ATIBT ; FSC ; WCS ; Rainforest Alliance ;	Coopération Allemande ; FFEM.	PPECF/KFW
Mener une étude bilan de la double certification dans le Bassin du Congo (analyse des standards existants) <i>(A reformuler)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF - Produire le rapport final 	Des suggestions pour minimiser les méfaits et optimiser la valorisation des opportunités éventuelles de la double certification	2014	CIFOR ; WWF ; PPECF/KFW ; CBP/IDH ; ATIBT ; FSC ; GIZ ; Rainforest Alliance ;	Coopération Allemande	PPECF/KFW
Dresser le bilan de la mise en œuvre des APV/ FLEGT	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF - Produire le rapport final 	Une synthèse des bonnes pratiques pour la négociation et la mise en œuvre des APV/FLEGT	2014	CIFOR ; WWF ; ATIBT ; Rainforest Alliance ; CEEAC ; GIZ ; WCS.	CEEAC	CEEAC
Thématique 3 : Transparence et lutte contre la corruption dans le secteur forestier						
Résultats attendus : les bases pour la sensibilisation des pays de l'espace COMIFAC sur les enjeux de la transparence et de la corruption dans le secteur forestier						
Etablir la Cartographie des risques de corruption dans le secteur forestier dans chaque pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF 	Recensement des activités à hauts risques de corruption, assorties des méfaits conséquents	2014	ProPSFE ; CIFOR ; CIRAD ; TRAFFIC ; LAGA.		

	- Produire le rapport final					
Mettre en place des moyens modernes pour publier les informations sur la transparence	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Identifier et répliquer les bonnes pratiques 	Un système d'information des parties prenantes sur les opérations de gestion forestière	2014	CEEAC ; OFAC ; WRI ; TRAFFIC.	TRAFFIC ; CEEAC	CEEAC
Thématique 4 : Secteur artisanal et informel du bois						
Résultats attendus : Des propositions en vue de la maîtrise du secteur artisanal et informel sont définies.						
Elaborer une méthodologie de suivi des marchés artisanaux du bois	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une synthèse des bonnes pratiques - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF 	Un guide méthodologique pour le suivi des marchés artisanaux de bois	2014	CIFOR ; CIRAD ; CEEAC.	CEEAC.	CEEAC
Revoir ou compléter la réglementation spécifique au sciage artisanal du bois	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une synthèse des bonnes pratiques - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF 	Des lignes directrices pour l'élaboration de la réglementation spécifique au sciage artisanal du bois	2014	CEEAC ; CIFOR ; CIRAD	CEEAC	CEEAC
Identifier les voies de formalisation du secteur artisanal du bois	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une synthèse des bonnes pratiques - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF 	Des lignes directrices pour la formalisation du secteur artisanal du bois	2015	CEEAC ; CIFOR ; CIRAD.	CEEAC	CEEAC
Thématique 5 : Gestion décentralisée des forêts						
Résultats attendus : Des propositions concourant à la promotion de la gestion décentralisée des forêts sont définies						
Faire le bilan de la mise en œuvre des forêts	- Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives	Synthèse des bonnes pratiques pour la foresterie	2015	GIZ ; CIFOR ;		SNV.

communautaires en Afrique centrale ;	<ul style="list-style-type: none"> - antérieures - Réaliser des investigations complémentaires auprès des parties prenantes - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF - Produire le rapport final 	communautaire		SNV ; CTFC.		
Faire le bilan de la mise en œuvre des forêts communale en Afrique centrale	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Réaliser des investigations complémentaires auprès des parties prenantes - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF - Produire le rapport final 	Synthèse des bonnes pratiques pour la foresterie communale		GIZ ; CIFOR ; SNV ; CTFC.		SNV.
Faire le plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations de l'Etude sur la fiscalité décentralisée au développement socio-économique des populations dans le Bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre le rapport à la disposition de tous les pays - Donner des orientations pour l'insertion des résultats de cette étude dans les législations nationales 	Une stratégie d'appropriation des conclusions de l'étude par les Etats membres	2014	GIZ ; CIFOR ; SNV ; CEFDHAC		CEFDHAC



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers

GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE FORESTIERE » D'AFRIQUE CENTRALE (GTGF)

TERMES DE REFERENCE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS CLES

Préambule

Le Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale (GTGF) est un espace de réflexions et d'échanges entre les parties prenantes institué par la COMIFAC, pour examiner et traiter des thématiques et problématiques importantes relatives à la gouvernance forestière dans la sous-région. Ces délibérations aboutissent à des propositions de mesures ou d'options de bonne gouvernance sous forme de directives, de lignes directrices, de référentiels, de guides des méthodes et des procédures, de notes d'orientation politique, d'éléments de positionnement... Les produits du GTGF sont soumis à l'approbation du Conseil des Ministres de la COMIFAC, en vue de leur internalisation dans les instruments nationaux de gestion forestière des pays de l'espace COMIFAC.

Le GTGF se déploie en un collectif modelable de réseaux d'experts sur les thématiques prioritaires de la gouvernance forestière en Afrique Centrale, établies par le Conseil des Ministres de la COMIFAC. L'architecture du GTGF se présente donc comme suit :

- Des Comités ad-hoc d'experts outillés sur des thématiques spécifiques, qui conceptualisent des propositions de mesures ou d'options de bonne gouvernance ;
- La Plénière du GTGF qui est une instance délibérante chargée de consolider les propositions des Comités ad-hoc d'experts avant de les transmettre au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui doit les entériner avant de les soumettre à l'approbation du Conseil des Ministres.

Les thématiques prioritaires pour lesquelles des Comités d'Experts sont fonctionnels pendant la période 2014-2016 sont :

- Les politiques et législations forestières (plus les instruments connexes);
- La légalité et la certification Forestières ;
- La transparence et la lutte contre la corruption dans le secteur forestier ;
- Le sous-secteur exploitation artisanale et informelle des ressources forestières ;
- La foresterie décentralisée.

La stratégie d'opérationnalisation du mandat du GTGF se fonde sur le principe de fédération des efforts entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les institutions partenaires techniques et financiers de la mise en œuvre du Plan de Convergence intéressées. Dans cette logique, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'active pour

les besoins du fonctionnement du GTGF, de développer la coopération avec deux types d'acteurs institutionnels. Il s'agit d'une part des organisations partenaires identifiées pour assurer le leadership de chaque thématique prioritaire retenue et d'autre part des organisations partenaires établies comme chef de file pour le pilotage de chaque action concrète à réaliser dans le cadre des différentes thématiques prioritaires. Au total, quatre catégories d'acteurs institutionnels jouent des rôles essentiels pour le fonctionnement efficient du GTGF, notamment :

- Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Les organisations leaders de thématique.
- Les organisations chefs de file d'action concrète ;
- Les partenaires techniques et financiers.

Les responsabilités spécifiques de chacune des catégories d'acteurs susmentionnées pour l'animation de la plénière, des Comités d'Experts ou la réalisation des actions inscrites dans la feuille de route, ainsi que les critères d'identification des organisations ayant les capacités d'assumer valablement les rôles de leader ou de chef de file pour la fonctionnalité du GTGF, sont précisées dans les rubriques suivantes.

1. Responsabilité du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est le commanditaire des actions et le destinataire des rapports du GTGF ; il assure sa supervision et son encadrement général, notamment :

- La définition du cadrage des activités du GTGF à travers des feuilles de route ;
- La validation et la capitalisation des résultats des travaux du GTGF ;
- La promotion de l'insertion dans les instruments nationaux des Etats membres de la COMIFAC des mesures et des options de bonnes gouvernances générées grâce aux actions du GTGF ;
- L'animation et la coordination de la mobilisation des ressources nécessaires pour le fonctionnement du GTGF ;
- La désignation en son sein, d'un Facilitateur Principal du GTGF qui est le modérateur du Groupe ;
- La supervision du Facilitateur Principal.

Le facilitateur Principal désigné par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a la responsabilité de coordonner et d'animer l'ensemble du processus, en coopération avec les organisations leaders des thématiques ou chefs de file pour la réalisation des actions concrètes. Il est en particulier chargé de :

- Assurer la préparation concertée entre la COMIFAC et ses partenaires clés des feuilles de route et des plans d'actions du GTGF et de ses Comités d'Experts, en tenant compte des ressources disponibles ;
- Piloter la mise en œuvre des feuilles de route validées par les parties prenantes et rendre compte au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;

- Assurer le suivi et l'évaluation du GTGF et ses Comités d'Experts, y compris leur fonctionnement ;
- Assurer une communication régulière et une visibilité du GTGF et de ses résultats dans la sous-région ;
- Coordonner l'organisation et assurer la facilitation des rencontres du GTGF et ses Comités d'Experts ;
- Etudier et proposer des mesures qui permettent d'assurer la pérennité du GTGF l'appropriation par des experts nationaux, des mesures ou options de bonne gouvernance préconisées par le GTGF ;
- Evaluer avec la COMIFAC et ses partenaires, la pertinence des Comités d'Experts et la possibilité de les réviser ;
- Echanger/consulter les partenaires et tous les autres acteurs pour susciter leurs intérêts à participer aux différents Comités d'Experts et en proposer les listes des membres ;
- Produire les différents rapports.

2. La Responsabilités des organisations leaders thématique

Les organisations leaders thématique sont choisies sur la base de leur expertise avérée sur le sujet considéré et s'engagent à participer à l'animation de la fédération des idées et des efforts pour le fonctionnement d'un Comité d'Experts du GTGF correspondant. Chaque organisation leader thématique assure le parrainage du Comité d'Experts ciblé, en liaison avec le Facilitateur Principal, notamment :

- L'encadrement technique du Comité d'Experts correspondant ;
- L'animation de la préparation concertée des modalités de réalisation des actions engagées dans le cadre de la thématique ;
- L'assistance technique pour la conceptualisation efficientes des mesures ou options de bonne gouvernance liées à la thématique concernées ;
- La contribution à la mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des actions inscrites dans la feuille de route du Comité d'experts concernés ;
- La désignation en son sein, d'un Point Focal dénommé « Point Focal thématique » qui participe à la modération des travaux du Comité d'Experts, de concert avec le Facilitateur Principal.

Le Point Focal thématique appui le Facilitateur Principal pour le management du Comité d'Experts. Il apporte son concours pour :

- Le coaching des membres du Comités d'Experts ;
- L'animation permanente des échanges par voies électroniques entre les membres du Comité d'Experts, en liaison avec les chefs de file concernés des actions inscrites dans le cadre de la thématique ;
- L'animation de la préparation concertée des documents techniques (feuilles de route, plans d'actions, termes de référence des activités, approches méthodologiques, rapports...) ;

- La conceptualisation des propositions de mesures ou d'options de bonne gouvernance sous forme de directives, de lignes directrices, de référentiels, de guides des méthodes et des procédures, de notes d'orientation politique, d'éléments de positionnement ;
- La modération des travaux du Comités d'Experts.

3. La Responsabilités des organisations chefs de file des actions

Les organisations chefs de file des actions sont choisies sur la base de l'ancrage des actions à mener dans le cadre d'une thématique prioritaire (Comité d'Experts) à leurs plans de travail respectifs et acceptent de piloter leur réalisation, en collaboration avec les autres organisations partenaires intéressées. Leurs engagements spécifiques portent sur :

- La coordination de la préparation participative des TdRs ;
- La coordination de l'allocation des ressources ;
- L'organisation de l'examen et de la réception des rapports d'études réalisées par les par les partenaires techniques ;
- La désignation en leur sein, d'une personne ressource pour chaque action entreprise, qui assure la connexion régulière avec le Point Focal thématique et le Facilitateur Principal.

Cette personne ressource est le répondant de l'organisation ainsi engagée auprès du Comité d'Experts. En particulier elle :

- Assure la liaison entre le Comité d'Experts et l'organisation concernée ;
- Informe régulièrement le Facilitateur Principal et le Point Focal Thématique sur l'état d'avancement de l'action soutenue ;
- Organise la restitution des rapports des travaux engagés lors des réunions des Comités d'Experts.

4. Les responsabilités des partenaires techniques et financiers

Les partenaires techniques jouent un rôle opérationnel pour la réalisation des tâches inhérentes aux actions concrètes inscrites dans la feuille de route du GTGF. Ils sont identifiés en fonction l'arrimage des actions à mener dans le cadre d'une thématique prioritaire à leurs plans de travail respectifs.. Leurs interventions portent entre autres sur ;

- La préparation des TdRs ;
- L'allocation des ressources ;
- La conduite des investigations ou le suivi des prestataires ;
- La production des rapports des études.

Les partenaires financiers sont les institutions dont les champs d'interventions couvrent les thématiques prioritaires du GTGF et qui consentent à mobiliser des ressources pour le fonctionnement du GTGF ou la mise en œuvre de sa feuille de route.

KARL RAWERT

Premier Conseiller
Délégation de l'Union européenne
en République du Cameroun

GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE FORESTIERE » D'AFRIQUE CENTRALE (GTGF)

SESSION INAUGURALE DES COMITES D'EXPERTS

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

Douala, le 29 juillet 2014

- **Monsieur le Représentant de la CEEAC,**
- **Monsieur le Représentant du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun,**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,**
- **Mesdames et messieurs les représentants des organisations de recherche et des partenaires au développement,**
- **Distingués invités, chers collègues,**

INTRODUCTION

En tant que représentant de l'Union européenne au Cameroun à cet atelier, permettez-moi d'exprimer ma satisfaction de nous voir aujourd'hui réunis pour l'organisation de cette session inaugurale du comité des experts du Groupe de travail "*Gouvernance forestière*" (GTGF) de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Je souhaiterais avant tout remercier les organisateurs de la réunion et plus particulièrement le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC d'avoir pris l'initiative d'instituer ce Groupe de Travail afin d'améliorer le cadre de gouvernance du secteur forestier dans les pays de l'espace COMIFAC.

Ce sujet revêt, vous en conviendrez avec moi, une importance particulière étant donné l'engagement politique affiché des pays de l'Afrique Centrale à améliorer les modalités de gestion de leur secteur forestier.

Comme vous le savez, cette thématique intéresse au plus haut point l'Union européenne qui a lancé le plan d'action FLEGT il y a un peu plus de dix ans sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et le commerce.

Le plan d'action FLEGT comprend en effet une série de mesures dont les deux principales visent en premier lieu à éliminer le bois illégal sur l'ensemble du marché européen (matérialisé par le Règlement Bois de l'UE). Le deuxième objectif principal consiste à développer une offre de bois garantie issue d'une récolte légale

dans les pays producteurs volontaires et qui se concrétise par les Accords de Partenariat Volontaire FLEGT.

Ces accords établissent un système de vérification de la légalité dans les pays producteurs, doublé d'un système d'autorisations à l'export (dites "autorizations FLEGT").

Grâce à cette initiative, l'Union européenne collabore avec la majorité des pays de la sous-région pour la mise en œuvre des APV.

A ce jour en effet, sur les dix Etats membres de la COMIFAC, cinq sont engagés dans des APV à différents stades, ce qui démontre bien la volonté des gouvernements de la sous-région d'appuyer la mise en place des réformes nécessaires de leur secteur forestier.

INTERET DE CET ATELIER

Face au foisonnement des initiatives en cours dans ce secteur, le Groupe de travail qui nous réunit aujourd'hui a toute sa place et son mandat. Il est d'une importance particulière pour aboutir à une meilleure harmonisation des efforts des Etats membres de la COMIFAC en faveur de la gouvernance forestière.

Je tiens à féliciter les promoteurs de cette initiative pour la bonne structuration du processus à travers la constitution de comités d'experts qui devront travailler sur des thématiques spécifiques.

Etant donné que le but de cet atelier est de lancer le fonctionnement des comités d'experts du GTGF, je souhaiterais que nous accordions une importance particulière à son opérationnalisation pour que les membres puissent se réunir suffisamment fréquemment dans le but d'atteindre les objectifs escomptés.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE L'APV ET PERSPECTIVES

Je souhaiterais aussi vous confirmer la volonté de l'Union européenne de continuer à appuyer les pays de la sous-région dans la mise en œuvre du plan d'action FLEGT à travers le travail de programmation en cours, tant au niveau national que régional.

S'agissant de l'APV au Cameroun même, de nombreuses dispositions de l'accord sont en cours de mise en œuvre à travers :

- la mobilisation régulière du dispositif institutionnel de suivi de l'accord,
- le développement du système de vérification de la légalité (SVL),
- le déploiement de l'Auditeur Indépendant du Système FLEGT,
- ainsi que le renforcement de la transparence et le travail sur l'information à rendre publique.

Une page spécialement dédiée à l'APV FLEGT a aussi été créée sur le site internet de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun ainsi que sur le site du MINFOF.

CONCLUSION

Je souhaiterais conclure mon propos en encourageant les participants à tout faire pour atteindre les résultats escomptés dans le cadre de l'atelier. C'est tout l'intérêt de cette session que de pouvoir échanger et réfléchir ensemble sur la problématique de la Gouvernance forestière dans le vaste espace de la COMIFAC.

Je vous remercie de votre aimable attention et je vous souhaite à tous des échanges fructueux.

**GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE FORESTIERE »
D'AFRIQUE CENTRALE (GTGF)**

SESSION INAUGURALE DES COMITES D'EXPERTS

Douala, les 29 et 30 juillet 2014



ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR M. MARTIN TADOUM

SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT DE LA COMIFAC

Douala, 29 juillet 2014

Monsieur le Représentant de Son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun ;

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC) ;

Monsieur le Représentant du Chef de Délégation de l’Union Européenne au Cameroun ;

Monsieur le Représentant de la Coopération Technique Allemande (GIZ) ;

Monsieur le Représentant de l’Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ;

Distingués membres des Comités d’Experts du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d’Afrique Centrale ;

Mesdames et Messieurs ;

Je suis honoré de prendre la parole en cette circonstance solennelle de la cérémonie d’ouverture de la réunion inaugurale de lancement des Comités d’Experts du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d’Afrique Centrale (GTGF).

Qu’il me soit permis au nom du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d’Afrique Centrale (COMIFAC), de vous exprimer ma reconnaissance pour avoir répondu à notre invitation en acceptant de faire le déplacement de Douala pour prendre part aux travaux de cette réunion. Votre participation massive à cette rencontre traduit sans nul doute l’intérêt que vous accordez à la problématique qui nous rassemble en ces lieux.

Comme de tradition, je voudrais souhaiter à chacun de vous une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Douala, capitale économique du Cameroun.

Je voudrais enfin exprimer la gratitude de la COMIFAC à toutes les institutions et partenaires pour les appuis financiers consentis pour l’organisation de la présente rencontre. Il s’agit spécifiquement de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale à travers le Programme ECOFAC 5, financé par l’Union Européenne, de l’Agence Japonaise de la Coopération Internationale (JICA), de la Coopération technique Allemande (GIZ) et du Fonds Mondial pour l’Environnement à travers le Projet MSP/Banque Mondiale.

Mesdames et Messieurs ;

Comme vous le savez, les questions de gouvernance économique en général et de gouvernance forestière en particulier font partie des préoccupations de la communauté internationale depuis plusieurs décennies. Plusieurs initiatives ou processus ont été mis en place au niveau international pour promouvoir la gouvernance forestière, qui constitue un des piliers de la gestion durable des forêts.

En Afrique Centrale, cette problématique fait également partie des préoccupations des pays de la sous région qui au niveau politique se sont engagés à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers. En effet, la Déclaration de Yaoundé sur les forêts de mars 1999 traduit cet engagement.

Vous comprenez donc pourquoi ce sujet de gouvernance forestière figure parmi les priorités de la COMIFAC dont la mission est de faciliter la traduction en actes concrets de cette volonté politique des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale. La mise en place du Groupe de Travail Gouvernance forestière par le Secrétariat Exécutif répond à ce souci. Ce Groupe de Travail a été créé pour contribuer à l'amélioration de la visibilité et à la capitalisation des efforts des Etats membres de la COMIFAC, en faveur de la bonne gouvernance forestière. Il est donc considéré comme une force de propositions des options et des mesures pour l'amélioration des cadres de gouvernance forestière des pays de l'espace COMIFAC.

Mesdames et Messieurs ;

Après plusieurs consultations et suite à l'atelier de redynamisation du groupe de travail gouvernance forestière en octobre 2013 à Brazzaville au Congo, les missions ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce groupe de travail ont été approuvées par la session du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue du 06 au 08 novembre 2013 à N'djamena en République du Tchad.

En termes de structuration, le groupe de travail est composé d'un facilitateur général basé au Secrétariat Exécutif, d'une assemblée plénière qui se réunit périodiquement et enfin des comités d'experts. En ce qui concerne particulièrement les comités d'experts, ils ont été constitués par rapport aux thématiques retenues dans la feuille de route du Groupe de Travail. A cet effet,

la feuille de route a prévu pour la période 2014-2016, les cinq thématiques suivantes :

- Politique et législation forestière ;
- Légalité et certification forestière ;
- Transparence et lutte contre la corruption dans le secteur forestier ;
- Secteur artisanal et informel du bois ;
- Gestion décentralisée des forêts.

Dans le cadre du fonctionnement de ces comités d'experts, des institutions ont été identifiés pour assumer le rôle de leader thématique ou de chef de file. Il s'agit notamment de :

- WRI, avec l'appui technique de GIZ et CIFOR, pour le comité sur les politiques et les législations ;
- La Cellule FLEGT de la CEEAC, avec l'appui technique de Rainforest Alliance et du Projet PPECF/KFW, pour le comité sur la légalité et la certification ;
- Transparency International, avec l'appui technique de WCS, pour le comité sur la transparence et la lutte contre la corruption ;
- La Cellule FLEGT de la CEEAC, avec l'appui technique de CIFOR, pour le comité sur L'exploitation artisanale ;
- SNV, avec l'appui de CEFDHAC pour le comité sur la foresterie décentralisée.

C'est le lieu pour moi de signifier à toutes ces organisations partenaires les remerciements de la COMIFAC pour cette collaboration agissante et d'exhorter toutes les autres bonnes volontés à se manifester pour la réalisation de ce nouveau chantier qui présentent de nombreux défis sur les plans technique et financier.

Mesdames et Messieurs ;

Je ne saurais clore mon propos sans saluer particulièrement tous les membres des comités d'experts ici rassemblés et surtout vous remercier pour avoir bien voulu accepter de contribuer à ce processus. Il s'agit là d'une responsabilité que vous avez librement choisi d'assumer et il est important de souligner que la performance du Groupe de travail dépendra étroitement de la vitalité des Comités d'Experts chargés de proposer les différents produits attendus. A ce titre, la disponibilité et le dévouement de chaque membre desdits Comités

d'Experts sera déterminante. Vous avez été choisi sur la base de vos expertises et expériences dans vos domaines respectifs.

Cette réunion dite session inaugurale a pour objectif principal de lancer le fonctionnement des Comités d'Experts du GTGF et d'assurer l'appropriation des missions de ces comités par ses membres. Il s'agira spécifiquement au cours de ces assises de :

- Consolider les contacts entre les membres des différents Comités d'Experts ;
- Assurer la mise à niveau des membres des Comités d'Experts sur les modalités de fonctionnement et sur la feuille de route du GTGF établies par le Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Clarifier les rôles spécifiques des différents acteurs institutionnels clés du GTGF pour l'animation ou le pilotage des activités des Comités d'Experts ;
- Engager les réflexions sur les approches pertinentes pour la réalisation des actions prioritaires inscrites dans la feuille de route pour chaque Comité d'Experts ;

Au regard de vos expertises et de vos expériences professionnelles, je suis persuadé que le GTGF sera une véritable force de proposition qui va permettre de booster la bonne gouvernance des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

ALLOCUTION DE CLOTURE DU REPRESENTANT DU MINFOF

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Messieurs les représentants de l'Union Européenne et de la CEEAC;

Chers Partenaires Techniques et Financiers ;

Très Chers Experts et Membres du Groupe de Travail Gouvernance forestière d'Afrique Centrale (GTGF) ;

Mesdames et Messieurs ;

Nous voici arrivés au terme des travaux de la session inaugurale des Comités d'Experts du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale qui ont débuté hier.

Le Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale (GTGF), qui est une émanation de la COMIFAC, est un espace de réflexions et d'échanges entre les parties prenantes institué par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour examiner et traiter les thématiques et problématiques importantes relatives à la Gouvernance Forestière dans la sous-région.

Au cours de ces deux jours de travaux, les participants ont discuté et échangé sur les thématiques prioritaires suivantes :

1. Politiques et Législations Forestières ;
2. Légalité et Certification Forestière ;
3. Transparence et la Lutte contre la corruption dans le secteur forestier ;
4. Sous-secteur exploitation artisanale et informelle des ressources forestières ;
5. Foresterie décentralisée

Toutes ces thématiques revêtent aujourd'hui une importance capitale pour la gestion durable et responsable des forêts du Bassin du Congo.

Pour le Cameroun et les autres pays de la sous-région, les recommandations et les propositions faites par les experts vont aider nos administrations à consolider et améliorer les efforts entrepris pour le développement de la gouvernance forestière.

En ma qualité de représentant du Ministre en charge des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun, je m'engage à rendre fidèlement compte des résolutions et conclusions des présentes assises.

De même, je félicite et encourage la COMIFAC et les partenaires techniques et financiers à tout mettre en œuvre pour faire vivre ce groupe de travail et à s'assurer que les propositions faites par les experts sont transmises aux décideurs politiques des Etats de l'Afrique Centrale.

Mesdames et Messieurs ;

A l'issue de ces travaux, permettez-moi, aux noms du Ministre en charge des Forêts du Cameroun et de Madame EHETH Victoire, Coordinatrice Nationale COMIFAC empêchée, de vous adresser nos vifs et sincères remerciements pour avoir choisi le Cameroun pour abriter ces travaux.

Je vous témoigne également notre satisfaction pour la qualité de travail abattu lors de ces travaux.

Enfin, je souhaite une bonne fin de séjour au Cameroun pour les participants venus des pays amis et un bon retour à tous dans vos familles respectives.

La Gouvernance forestière est en marche dans le Bassin du Congo et notre souhait est que cette marche soit irréversible.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la session inaugurale des comités d'experts du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC.

Je vous remercie de votre aimable attention.

FEUILLE DE LA ROUTE – Thématique 2: *Légalité et certification forestière*

Résultats attendus : *Les forces et faiblesses de l'implémentation des APV/FLEGT et de la certification forestière en Afrique Centrale sont cernées.*

Leader pour la thématique : CEEAC

Actions	Tâches du Partenaire Technique/Consultant	Partenaires et Echancier	Produits attendus du CE	Tâches du CE	Echancier du CE	Pilotage
ACTION 1 : Etude bilan de la certification forestière dans le Bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des TdR de l'étude sur les coûts et bénéfices pour décider de la poursuite de l'Action 1 ; - Rédaction des TdR de l'étude et les transmettre au Comité d'Experts 2 ; - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes ; - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF ; - Produire le rapport final. 	<p>Partenaire Financier: PPECF/KfW.</p> <p>Partenaires Techniques: CIFOR; WWF ; GIZ; PPECF/KFW ; ATIBT ; FSC ; WCS; Rainforest Alliance.</p> <p>ECHEANCIER : Décembre 2014</p>	Un énoncé de mesures incitatives en faveur de la certification forestière est proposé à la COMIFAC.	<ul style="list-style-type: none"> - Point-Focal Thématique du CE adresse une requête au PPECF pour relancer l'étude ; - Examen/Amendements/Validation des TdR ; - Revue du 1er draft de l'étude ; - Participation à l'Atelier de restitution ; - Exploitation du Rapport Final. 	<p>Requête : Août 2014</p> <p>Enoncé des mesures : Mars 2015</p>	PPECF/ KFW
ACTION 2 : Avantages comparatifs et contraintes de la double certification dans le Bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des TdR de l'étude et les transmettre au Comité d'Experts 2 ; - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes ; - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF ; - Produire le rapport final. 	<p>Partenaire Financier: PPECF/KfW.</p> <p>Partenaires Techniques: CIFOR; WWF ; GIZ; PPECF/KFW ; ATIBT ; FSC ; PAFC ; WCS; Rainforest Alliance.</p> <p>ECHEANCIER : Décembre 2014</p>	<p>Des orientations pour le développement des Systèmes Nationaux de Certification en Afrique sont émises.</p> <p>Une synthèse sur les opportunités et contraintes éventuelles de la double certification sont proposées à la COMIFAC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Point-Focal Thématique du CE adresse une requête au PPECF pour relancer l'étude ; - Examen/Amendements/Validation des TdR ; - Revue du 1er draft de l'étude ; - Participation à l'Atelier de restitution ; - Exploitation du Rapport Final. 	<p>Requête : Août 2014</p> <p>Enoncé des mesures : Mars 2015</p>	PPECF/ KFW
ACTION 3 : Etude sur les coûts et bénéfices de la certification forestière	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes ; 	<p>Partenaire Financier: PPECF/KfW.</p> <p>Partenaires Techniques:</p>	Des orientations de réduction/mutualisation des coûts et optimiser les	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des TdR ; 	Requête : Août 2014	PPECF/ KFW

Actions	Tâches du Partenaire Technique/Consultant	Partenaires et Echancier	Produits attendus du CE	Tâches du CE	Echancier du CE	Pilotage
	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF ; - Produire le rapport final. 	CIFOR; WWF ; GIZ; PPECF/KFW ; ATIBT ; FSC ; PAFC ; WCS; Rainforest Alliance. ECHancier : Mai 2015	bénéfiques sont émis à l'endroit de la COMIFAC.	<ul style="list-style-type: none"> - Revue du 1er draft de l'étude ; - Participation à l'Atelier de restitution ; - Exploitation du Rapport Final. 	Enoncé des mesures : Juillet 2015	
ACTION 4 : Appuyer le développement des systèmes de certification PAFC au Cameroun, Gabon et République du Congo.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre au Gabon (formation, audits à blancs et audits initiaux) ; - Développement et élaboration des schémas de certification PAFC-Cameroun et PAFC-Congo et formations des auditeurs. 	<u>Partenaire Financier:</u> PPECF/KfW. <u>Partenaires Techniques:</u> PAFC, ATIBT, Bureaux de certification. ECHancier : 2015	Note d'orientation sur les étapes, difficultés et opportunités de développement des schémas de certification nationaux pour appropriation par les pays de l'Espace COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une note d'orientation. 		PPECF/ KFW
ACTION 5 : Reconnaissance officielle des schémas de certification privée dans le cadre de la mise en œuvre des APV-FLEGT	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des TdR pour la proposition d'un modèle type de reconnaissance ; - Assister techniquement les Administrations pour tester l'opérationnalisation du dispositif ; - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF ; - Produire le rapport final. 	<u>Partenaire Financier présent:</u> ECOFAC V-CEEAC/ UE <u>Partenaires Techniques:</u> A déterminer/Consultant ECHancier : Décembre 2014	Promouvoir la démarche de reconnaissance officielle des schémas de certification privés auprès des Gouvernements.	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une Note à l'attention des décideurs pour soutenir la démarche; - Assister techniquement les décideurs. 	Janvier 2015	Gouverne mental

Actions	Tâches du Partenaire Technique/Consultant	Partenaires et Echancier	Produits attendus du CE	Tâches du CE	Echéancier du CE	Pilotage
<p>ACTION 6 : Dresser le bilan de la mise en œuvre des APV/FLEGT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des investigations auprès des parties prenantes - Organiser la restitution et la validation des conclusions au sein du GTGF - Produire le rapport final 	<p>Partenaire Financier : COMIFAC, ECOFAC V-CEEAC, UE</p> <p>Partenaires Techniques: Rainforest Alliance.</p> <p>ECHEANCIER : Août 2014</p>	<p>Note à l'attention des décideurs sur la base des recommandations de l'étude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Révision du draft final de l'étude ; - Diffusion des résultats dans l'espace COMIFAC ; - Participation à l'Atelier de restitution , - Rédaction de la note. 	<p>Fin Septembre 2014</p>	<p>ECOFAC V-CEEAC UE</p>
<p>ACTION 7 : Vulgarisation des résultats sur l'étude du système de traçabilité en République du Cameroun</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Révision interne du rapport ; - Atelier de restitution 	<p>Partenaire Financier : TRAFFIC.</p> <p>Partenaires Techniques: TRAFFIC et MINFOF</p> <p>ECHEANCIER : Septembre 2014</p>	<p>Participation à l'Atelier de restitution</p>		<p>TRAFFIC</p>	<p>TRAFFIC</p>

Actions	Tâches du Partenaire Technique/Consultant	Partenaires et Echancier	Produits attendus du CE	Tâches du CE	Echancier du CE	Pilotage
ACTION 8 : Appui/accompagnement des entreprises asiatiques dans le processus de légalité et de certification	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un Atelier de sensibilisation avec les sociétés asiatiques ; - Réaliser des études prospectives. 	<p>Partenaire Financier : Coopération allemande. Partenaires Techniques: Coopération allemande</p> <p>ECHEANCIER : Décembre 2014</p>	Note à l'attention des gouvernements asiatiques sous couvert de la COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une veille bibliographique des schémas de légalité des pays asiatiques existants ; - Analyse comparative de ces documents avec les exigences de légalité forestière des pays du Bassin du Congo ; - Rédaction de la note 	Mars 2015	
ACTION 9: Etude sur les impacts environnementaux de la certification forestière par l'utilisation de Systèmes d'Informations Géographiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etude en cours ; 	<p>Partenaire Financier : WWF. Partenaires Techniques: WWF</p> <p>ECHEANCIER : courant 2015</p>	Synthèse des évaluations de certification dans le Bassin du Congo (impacts sociaux, impacts environnementaux, impacts économiques, impacts sur la faune)		courant 2015	WWF
ACTION 11: Valorisation des résultats des études sur l'impact de la mise en œuvre du RbUE dans le Bassin du Congo		C. DUHESME	Note à l'attention des décideurs sur la base des recommandations sur l'étude réalisée en République du Congo et des travaux de l'ATIBT.		Octobre 2014	
ACTION 12 : Tests de terrain des grilles de légalité		<p>Partenaire Financier pressenti : UE. Partenaires Techniques: EFI</p> <p>ECHEANCIER : Juin 2015</p>	Plaidoyer pour réalisation des tests des grilles de légalité dans les pays APV-FLEGT		Décembre 2014	

Thématique 1 : Politiques et législations forestières

Résultats Attendus : Des orientations pour la consolidation des politiques et législations forestières, ainsi que des outils de mise en œuvre sont définies

Leader thématique : GIZ (Paul SCHOLTÉ)

Commission 1 – Comité d'experts GTGF n°2 *Légalité et Certification Forestière*

Rapport du Comité d'experts sur les Politiques et législations forestières

Actions	Tâches	Calendrier générique	Indicateurs génériques	Résultats Attendus	Echéance	Partenaires techniques pressentis	Partenaires Financiers pressentis	Chefs de files
- Dresser l'état des lieux des menaces sur les différentes forêts de production et les aires protégées dans la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures ; - Réaliser l'étude-diagnostic des menaces à l'échelle sous régionale ; - Faire des propositions d'orientations pour la sauvegarde de domaines forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> -TDRs finalisés 4^{ème} trim 2014 ; -Etude réalisée 1^{er} trim 2015 (consultant /étudiant); -Draft de l'étude partagée 3^{ème} 2015 ; -Réunion de finalisation CPL 4^{ème} trim 2015 ; -Validation GTGF/SE COMIFAC 2^{ème} trim 2016 ; -Soumission au Conseil des Ministres COMIFAC 4^{ème} trim 2016 	<ul style="list-style-type: none"> -(5) TDRs validés -Drafts pour chacune des études partagées au CPL ; - rapport de réunions de finalisation de 5 études CPL ; -rapport de validation de 5 actions CPL à la réunion de GTGF 	- Rapport circonstancié donnant des orientations ;	2016	GIZ ; WRI ; OFAC ; CIFOR ; WWF ; WCS ; AWF; CI.; JICA	Coopération allemande; CBFF; CARPE ; Projet REDD+/GEF/B M. ; JICA	GIZ (Paul Schoeter) -Point de contact CPL: Isaac Nyengué
2) Promouvoir la mise en place des plans de zonage forestier dans les pays de la COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures - Réaliser une étude sur l'état des lieux du zonage dans le Bassin du Congo ; - Proposer des orientations ; 				2016	GIZ ; WRI ; OFAC ; CIFOR.	USAID	WRI (Brit Muller-Belmond Djomo)
3) Promouvoir l'usage multiple des forêts de production et des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures ; - Effectuer une analyse comparative de différents usages des forêts de production 				2016	SNV ; CIFOR ; CIRAD ; GIZ ; WRI ; WCS; WWF; UICN	CBFF ; CARPE.	WCS (Romain Calaque)

	et des aires protégées ;							
4) Promouvoir l'approche de gestion des paysages forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une synthèse des initiatives antérieures ; - Identifier les facteurs de réussites et d'échecs dans la gestion des paysages existants ; - Promouvoir les bonnes pratiques de gestion intégrée 			Rapport circonstancié relevant les principes et les bonnes de gestion intégrée des paysages forestiers	2016	RAFM ; UICN ; CIFOR ; ICRAFT ; CIRAD ; WWF; WCS; RAPAC.		CIFOR (Samuel Assembe) Point focal : Sébastien Tchabayou (FODER)
5) Evaluer l'importance macro-économique du secteur forestier par rapport à d'autres secteurs (en prenant en compte toutes les formes d'utilisation des ressources forestières : bois d'œuvre, bois énergie ; bois de service ; PFNL ; exploitation de la faune ; valorisation des aires protégées et des paysage naturels).	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une réunion d'échanges au niveau sous-régional sur les leçons apprises de l'étude réalisée au Cameroun (2014) ; - Réaliser une étude sur la fiscalité forestière ; Réaliser des études similaires dans d'autres pays ;-Réaliser une synthèse des études existantes sur la dépendance de l'homme sur les ressources forestières ; 			Rapport circonstancié sur la contribution de la forêt dans les économies nationales	2016	GIZ ; UICN ; CIFOR ; CIRAD ; RAPAC.	PACEBCO	CIFOR -(Samuel Assembe) Point focal : Sébastien Tchabayou (FODER)

N.B: Recommandations au GTGF/COMIFAC

- IUCN va revenir à la COMIFAC sur ses contributions techniques et financières dans les actions de la thématique;
- Action 5: Il appartient au GTGF/COMIFAC de rechercher les partenaires techniques;
- Négocier le co-financement auprès des partenaires financiers et chefs de files;
- IUCN

ités

<p>Activité 1.1: réalisation d'un inventaire et d'une synthèse des initiatives antérieures sur la cartographie des risques de corruption dans l'espace COMIFAC</p>	<p>1- les initiatives antérieures sont recensées. 2- Une compilation des études identifiées au niveau de tous les pays est réalisée.</p>	<p>1- Rapport et études disponibles,</p>																																	<p>Point focal Thé par pays; Facilit COMIFAC, Leat thématique et C d'action</p>
<p>Activité 1.2: - Réalisation des investigations auprès des parties prenantes</p>	<p>1-les capacités des points focaux par pays sont renforcées. 2- les capacités des équipes de collectes de données sont renforcées par les points focaux. 3- les équipes sont déployées pour la collecte des données et elles sont traitées. 4- les résultats par pays sont compilés et validés</p>	<p>Rapport d'atelier; rapport d'études</p>																																	<p>Chef file d'actio</p>
<p>Activité 1.3: Organisation d'atelier de restitution et de validation des conclusions au sein du GTGF</p>	<p>1. les rapports pays sont partagés au sein du groupe thématique. 2. un draft du rapport de synthèse est élaboré et validé en plénière. 3- le rapport final est adopté et rendu disponible.</p>	<p>Rapport d'atelier, rapport d'étude</p>																																	<p>Chef file d'actio</p>
<p>Activité 2.1: Réalisation d'un inventaire et une synthèse des initiatives antérieures sur les moyens de publier les informations sur la transparence</p>	<p>1- les initiatives antérieures sont recensées. 2. Une compilation des études identifiées au niveau de tous les pays est réalisée.</p>	<p>1- Rapport et études disponibles,</p>																																	<p>Chef file d'actio</p>

<p>Activité 2.2: Identification et réplique des bonnes pratiques</p>	<p>1. le point focal en charge de regrouper les bonnes pratiques est identifié. 2. les bonnes pratiques identifiées sont divulguées au sein des pays membres de la COMIFAC</p>	<p>point focal disponible; répertoire des bonnes pratiques disponible</p>																																
<p>Activité 2.3: Atelier de restitution et de validation des recommandations à l'endroit de la COMIFAC</p>	<p>Un rapport global des activités du groupe thématiques assorti des recommandations est rendu disponible</p>	<p>rapport d'étude</p>																																

• **RISKS ANALYSIS AND MITIGATIONS MAP**

	risques	Description des risques	Stratégies d'atténuation
<p>Politique</p>	<p>déficit de volonté politique des pays membres de l'espace COMIFAC</p>	<p>les mesures nécessaires pour l'application effective des actions du groupe de travail ne sont pas clairement respectées</p>	<p>Lettre de mission pour le GTGF; plaidoyer auprès des états pour respecter leurs engagements au niveau national</p>
	<p>le contexte politique dans les pays de la COMIFAC (conflits ou changement de priorité</p>	<p>les pays pourraient faire face à des situations de conflits ou à une redéfinition de leurs agendas prioritaires</p>	<p>La COMIFAC devra suspendre ses actions dans les pays concernés jusqu'au retour à l'ordre. Faire un plaidoyer et lobbying pour le maintien de la priorité</p>
<p>Financier</p>	<p>Absence ou insuffisance de ressources liée à la réalisation des actions du groupe thématique</p>	<p>La COMIFAC pourrait manquer les ressources financières, matérielles et humaines pour la réalisation des activités du groupe thématique</p>	<p>mise en place d'une stratégie de "Fund-raising"</p>

<p>Technique</p>	<p>départ, remplacement ou indisponibilité des chefs de file ou leader thématique</p>	<p>il pourrait arriver que les personnes citées soit indisponibles ou quittent leurs organisations respectives</p>	<p>Restitution des travaux du groupe au sein de leurs organisations leader thématique; l'intérim est assuré par un des experts de la thématique jusqu'à la désignation du nouveau leader thématique; pour un suivi; le transformer en personne ressource</p>
-------------------------	---	--	--

Thématique : Filière artisanale du bois d'œuvre

Objectif 4 : Consolidation de la feuille de route du GTGF

Thématique 4 : Filière artisanale de bois d'œuvre Résultat attendu : Des propositions en vue de la maîtrise de la filière artisanale du bois d'œuvre sont définies Leader thématique : CEEAC Chef de file : CIFOR			
Elaborer une méthodologie de suivi de la filière artisanale du bois d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les termes de référence/note d'orientation à soumettre au comité d'experts - Concevoir le guide méthodologique - Soumettre le draft au comité d'experts pour amendements éventuels - Tester la méthodologie - Restituer et valider la méthodologie par le comité d'experts - Soumettre le guide au SE COMIFAC 	Le guide méthodologique est élaboré	2015
Développer des lignes directrices pour la formalisation de la filière artisanale du bois d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les termes de référence/note d'orientation à soumettre au comité d'experts - Elaborer les lignes directrices - Restituer et valider les lignes directrices 	Les lignes directrices sont élaborées	2015
Proposer des mesures d'accompagnement pour l'internalisation des lignes directrices au niveau des pays	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux de la mise en œuvre des directives COMIFAC et en tirer des leçons pour le plaidoyer - Organiser des ateliers pays pour la vulgarisation des directives auprès des parties prenantes 	Les mesures d'accompagnement sont formulées	2016

Sous-thématique	Action	Taches/activités	Produit à délivrer	Responsable principal du produit à délivrer	sept-14	déc-14	mars-15	juin-15	sept-15	déc-15
Foresterie communautaire	Faire le bilan de la mise en oeuvre des forêts communautaires en Afrique centrale	Réaliser un inventaire et une synthèse des études/initiatives antérieures	Rapport de synthèse	Cecile						
		Réaliser des investigations complémentaires auprès des parties prenantes si possibles	Rapport de synthèse	Cecile						
		Organiser la restitution et la validation des conclusions à la plénière du GTGF	Document de présentation des résultats	Nadège						
Foresterie communale	Faire le bilan de la mise en oeuvre des forêts communale en Afrique centrale	Réaliser un inventaire des initiatives/études antérieures	Rapport de synthèse	Samuel						
		Retrouver et partager l'étude sur la foresterie communale en Afrique Centrale	Rapport de l'étude	Samuel						
		Réaliser des investigations complémentaires auprès des parties prenantes	Rapport de synthèse des résultats	Samuel						
		Se rapprocher du CTFC pour sa participation comme chef de file de cette sous-thématique	PV de la discussion avec le CTFC	Nadège						
		Discussion avec l'association des forêts communales pour présentation du groupe de travail	PV de la discussion avec l'association	Nadège						
		Organiser la restitution et la validation des conclusions à la plénière du GTGF	Document de présentation des résultats	Nadège						

Fiscalité Décentralisée	Faire le bilan de la fiscalité décentralisée en Afrique centrale	Retrouver l'étude sur la fiscalité décentralisée au développement socio-économique des populations dans le Bassin du Congo	Etude retrouvée et partagée	Augustin/Bienv enu						
		Analyser les résultats de cette étude en fonction des évolutions dans les différents pays	Rapports d'analyse par pays et rapport de synthèse	Martial						
		Produire des éléments de plaidoyer pour l'amélioration de l'impact de la fiscalité décentralisée sur le développement socio-économique des populations dans le Bassin du Congo	Rapport des propositions	Jean jacques						
		Organiser la restitution et la validation des conclusions à la plénière du GTGF	Document de présentation des résultats	Nadège						
Banque documentaire	Assurer la veille juridique et documentaire en matière de foresterie communautaire, communale et fiscalité décentralisée dans la sous-région	Partage des documents	Banque documentaire créée et actualisée	Augustin						
Réunion du groupe de travail	Assurer les changes et discussions entre les experts	Consolidation des résultats des différents activités	Rapports des réunions du comité	Nadège						



Exécuté par **giz** GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit



PREMIERE REUNION DES COMITES D'EXPERTS DU GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE FORESTIERE DE LA COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC)

Douala-CAMEROUN, du 29 au 30 juillet 2014

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	PAYS/INSTITUTIONS	COORDONNEES
COMITE D'EXPERTS POLITIQUES ET LEGISLATIONS FORESTIERES			
1.	MAKON WEHIONG Samuel	GIZ/COMIFAC	Tel: +237 99 83 17 35 Email: samuel.makon@giz.de
2.	ENDAMANA Dominique	UICN/CAMEROUN	Tel: + 237 77 26 20 49 Email: dominique.endamana@iucn.org
3.	Diosdado OBIANG MBOMIO	Min de l'Agriculture et Forêts/GUIN EQU	Tel: +240 222 21 36 42 Email: diobiang@gmail.com
4.	Alain Parfait NGULUNGU	Centre d'Etudes Politiques / RDC	Tel: + 243 816223420 Email: infovertes@gmail.com
5.	NYENGUE BAHANAK Isaac Yves	GIZ/COMIFAC	Tel: +237 79 72 23 71 Email: isaac.nyengue@giz.de
6.	NKOUOLEND SAKPAK	CCOOP/MINFOF CAMEROUN	Tel: + 237 94 67 37 00 Email: nkouolend@yahoo.fr
7.	MAIDOU Hervé	COMIFAC/REDD+	Tel: +237 96 16 80 62 Email: herve_maidou@yahoo.fr
8.	TCHEBAYOU Sébastien	FODER/CAMEROUN	Tel: +237 75 60 44 45 Email: setchbayou@yahoo.fr

9.	CALAQUE Romain	WCS-COORDINATION REGIONALE	Tel: +237 93 97 81 72 Email: rcalaque@wcs.org
10.	Jean Claude STONE NJOMKAP	RAFM/CAMEROUN	Tel: +237 99 55 81 78 Email: jc.njomkap@africanmodelmodelforests.org
11.	KVEN Pélagie	ETUDIANTE CHERCHEUR UNIV BUEA	Tel: +237 77 49 59 49 Email: pellyjasper@yahoo.com
12.	BABE Serge Florent	JICA/CAMEROUN	Tel: +237 77 17 87 73/96 12 24 28 Email: babesergiro@yahoo.fr
13.	TCHOUMBA Belmond	WWF/RDC	Tel: +243 976006139 Email: gbychoumba@wwfcarpo.org / tchoumba@yahoo.fr
COMITE D'EXPERTS LEGALITE ET CERTIFICATION FORESTIERE			
14.	AZANTSA Symphorien	CEEAC/GABON	Tel : +241 07 62 14 Email : berreck2002@yahoo.fr
15.	BIGOMBE LOGO Patrice	CERAD/CAMEROUN	Tel : +237 77 75 83 10 Email : patricebigombe@hotmail.com
16.	DJEUKAM Robinson	Green Development Advocates/Cameroun	Tel : +237 77 93 76 67 Email : djeukam_nj@yahoo.fr
17.	ESONO MAYE Eulogio	Min de l'Agric et des Forêts/Guinée Equatoriale	Tel : +240 2222277155 Email : eulem53@hotmail.com
18.	FROSIO Carl	Délégation de l'Union Européenne/Cameroun	Tel : + 237 22 20 13 87 Email : carl.frosio@eeas.europa.eu
19.	KAMGANG Samuel Eric	CERAD/CAMEROUN	Tel : +237 70 72 89 87/ 90 62 07 10 Email : eric.kamgang@yahoo.fr
20.	MAHONGHOL Denis	TRAFFIC/CAMEROUN	Tel : +237 96 85 83 45/76 01 32 78 Email : denis.mahonghol@traffic.org
21.	MBOLO Marie Marguerite	CTP Projet AFD C2D-PSF2/CAMEROUN	Tel : +237 77 72 09 61/93 26 20 83 Email : mbolo821@gmail.com

22.	MOUSSA Isaac	US Forest Services/CONGO	Tel : +242 05 556 54 43/ 06 656 54 43 Email : usfs.congo@gmail.com
23.	NGOA Elie Olivier YAKAM	PPECF/CAMEROUN	Tel : +237 99 46 18 90 Email : ongoa@yahoo.fr / Elie.Ngoa@gfa-group.de
24.	NKODIA Alfred	Observatoire Indépendant Forêts/CONGO	Tel : +242 06 615 16 79 Email : nkodiaalfred@yahoo.fr
25.	ONDO Rose	Présidente PAFC/GABON	Tel : + 241 05336644/04496322 Email : ondorose@yahoo.fr
26.	SCHWARTZENBERG Mathieu	FSC-International/CONGO	Tel : + 242 06 938 71 08 Email : m.schwartzenberg@fsc.org
27.	TIVEAU Daniel	WWF-CARPO/CAMEROUN	Tel : +237 73 30 26 42 Email : dtiveau@wwfcarpo.org
28.	YENE YENE Germain	Central Africa Timber/CAMEORUN	Tel : + 237 99 50 86 83 Email : yenegermain@gmail.com
29.	COMITE D'EXPERTS EXPLOITATION ARTISANALE DES FORETS		
30.	Sébastien MALELE	Administration/ RDC	E-mail : semale@yahoo.fr skype : semale / Tel. : 00243815080720
31.	Bruce DEGUENE	Forest officer, WWF/RCA	E-mail : bdeguene@wwfcarpo.org skype : bruce.deguene3/Tel. : 00 23675617077
32.	Joel KIYULU	Responsable Structuration de l'exploitation artisanale/RDC	E-mail : joel.kiyulu@uicn.org Tel. : 0024399992806
33.	Rodrigue NGONZO	Program Manager, FODER/CAMEROUN	E-mail : rtngonzo2002@yahoo.fr skype : rodrigue2002/Tel. : 0023777461932
34.	Guillaume LESCUYER	Chercheur, CIFOR/CAMEROUN	E-mail : lescuyer@cirad.fr skype : Guillaume Lescuyer/ Tel. :
35.	François MAKOLOH PEMBE	Expert CEEAC/LIBREVILLE	E-mail : franckmakoloh@yahoo.fr skype : Fmakoloh/Tel. : 0024104655563
36.	MOULNANG Tal	Consultant indépendant/TCHAD	E-mail : moulnangt@gmail.com Tel. : 0023566227589/0023599451459

37	François HIOL HIOL	Expert en Forêt à l'OFAC/Coordo CRESA Forêts-bois/CAMEROUN	E-mail : hiolhiol@yahoo.fr ; fhiol.hiol@observatoire-comifac.net skype : francois.hiol.hiol /Tel. : 0023795891089/0023777557419
38	Paolo CERUTTI	Chercheur, CIFOR/CAMEROUN	E-mail : p.cerutti@cgiar.org skype : paolomarie/Tel. : 00254701465459
39	Eulogio ESONO MAYE	Chef base de données et statistique forestière de production et d'exportation	E-mail : eulem53@hotmail.com Tel. : 0024022227755
40	FOTEU Roger	Expert/Personne ressource, COMIFAC	E-mail : roger_foteu@yahoo.fr skype : roger.foteu/Tel. : 0023799956910/795065157
41	Raphaël TSANGA	Chercheur, CIFOR	E-mail : r.tsanga@cgiar.org skype : raphael.tsanga/Tel. : 0023775214614
43	SIEMENI Raoul	DG Afrique Environnement Plus	E-mail : afenvironnement-plus@yahoo.fr Tel. : 00242068060529
COMITE D'EXPERTS TRANSPARENCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION			
44	NYASSI Tchakounte Lucain	Transparency International Cameroon	Tel : +237 76596581/90988486 Email : lucaïn.nyassi@ti-cameroon.org
45	NGWA AYECABA Gabriel	Goberanza Forestal	Tel : +240 222 270 560 Email : gngwaayecaba@gmail.com
46	MUYEMBABAZI William	Enviro-Protec	Tel : +257 79 926 994 Email : william.muyembabazi@yahoo.fr
47	MUPISANYI Apollinaire	Transparency International Rwanda	Tel : +250 788309563 Email : amupiganyi@tirwanda.org
48	TALLA Marius	Consultant	Tel : +237 74 44 17 49 Email : marius.talla@gmail.com
49	CALAUQUE Romain	World Conservation Society	Tel : +237 93 978 172 Email : rcalauque@wcs.org
50	KOUMBA Hubert Aimé	Environnement Sans Frontières	Tel : +241 07573639/07759267 Email : hubertaime@yahoo.fr
51	NGALEKASSAGA Wilde Rosny	Conservation Justice	Tel : +241 07573639/02236554 Email : wrosny@gmail.com

52	MULUMBA Jean Marie	OLCAC	Tel : +243 810 784 162 Email : jmulumba@olcac.org
53	RIMGOTO KARA Gouro	Forum National de CEFDHAC-Tchad	Tel : +235 66 28 50 38 Email : rimgotokara@yahoo.fr
54	MOKOLE Jean Marie	Primature-RCA	Tel : +236 75504779/72032402 Email : lessiyve@yahoo.fr/jeanmarie.mokole@gmail.com
COMITE D'EXPERTS FORESTERIE DECENTRALISEE			
55	Cécile DUCLAUX MONTEILOTT	UNNFOR SIJE	Tel : + 21625628438/+336 27255473 Email : Acecha77@yahoo.fr
56	DJINANG Martial	BRAN FOREST Gabon	Tel : + 24107765637 Email : martialdjingang@yahoo.fr
57	Guy HUOT	CUSO	Tel : + 23750889796 Email : guy.hust@cuaointernational.org
58	Augustin MPOYI	CODELT	Tel : +243998162759 Email : ampoyi@gmail.com
59	NGOY Bienvenu	CEFDHAC RDC	Tel : +243 998184766 Email : bienvenu_ngoy@yahoo.fr
60	Jean Jacques Urbain	CIEDD	Tel : +23670808172 Email : Mathamale05@yahoo.fr
61	Junichiro MATSUMOTO	JAFTAY JICA	Tel : +23772858810 Email : junichino@jafta.or.jp
62	Samuel ASSEMBE	CIFOR	Tel : +237 79182674 Email : s.assemble@igior.org
63	Jean Claude NJOMKAP	RAFM	Tel : +237 99558178 Email : Sonkapje.njomkap@africamodelforests.org
64	Larissa KEHEGAM MFENDEM	Etudiante, Université de Dschang, Cameroun	Tel : +237 74257426 Email : lilvaneska@yahoo.fr
65	Nadege NZOYEM	SNV	Tel : +237 99 78 50 40 Email : hnzoyemmaffo@snvworld.org
66	Jean Claude NDO	COMIFAC	Tel : +237 50 10 05 48 Email : jean.ndo@giz.de

67	TADOUM Martin	COMIFAC	Tel : mtadoum@comifac.org Email : +237 22 21 35 11
68	TONGA PEGUY	COMIFAC	Tel : +237 22 21 35 11/99 04 11 25 Email : tongapeguy@yahoo.fr
69	KENFACK Jean Claude	COMIFAC	Tel : jckenfack@comifac.org Email : +237 22 21 35 11
70	NANA Céline	COMIFAC	Tel : +237 22 21 35 11 Email : cnana@comifac.org